

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Mouton, Claude et Chalmin, Philippe (sous la direction de), *Matières premières et échanges internationaux*, Paris, Éditions Économica, 1980, 339 p.

par Philippe Rouzier et Jamal Saghir

Études internationales, vol. 12, n° 2, 1981, p. 412-413.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701211ar>

DOI: 10.7202/701211ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

En s'appuyant sur une interprétation monétariste des réalités économiques, des participants à la conférence s'opposèrent à cette argumentation en soutenant que la pérennité des mécanismes décrits n'est concevable qu'en appliquant une politique monétaire expansionniste. Ainsi, ils soutiennent qu'en l'absence d'un accroissement de l'offre de monnaie, la baisse dans le niveau des encaisses réelles sera suffisante pour exercer un frein à la hausse des prix, et pour arrêter le mouvement de spirale déjà déclenché.

À la lecture des commentaires formulés tout au long de la conférence par les participants, il apparaît que les discussions ont moins porté sur les mécanismes théoriques conduisant à la séquence dépréciation-inflation, que sur les implications politiques de ces mécanismes. L'on se posait la question suivante : où et quand la spirale inflation-dévaluation peut-elle être arrêtée ? À cet égard les partisans de la théorie soulignent que le facteur fondamental qui a limité l'efficacité des politiques de taux de change fluctuants fut la rapidité de la transmission des effets inflatoires de la dévaluation aux marchés des biens et services et aux facteurs de production. Ce processus a été accentué par l'importance du commerce extérieur dans les économies européennes, par les règles d'indexation automatique des salaires à l'indice des prix et par la présence du phénomène d'amplification du taux de dépréciation provoqué par les mouvements de capitaux à court terme.

À des degrés divers, chaque intervenant reconnaissait que le phénomène décrit ne pourrait perdurer qu'en présence d'une politique monétaire « accommodante », mais la majorité émettait des doutes sur l'efficacité à court terme (mais quelle est la durée du court terme en présence d'anticipations inflationnistes élevées ?) d'une politique déflationniste eu égard à la faible réduction, à long terme, du taux d'inflation et aux coûts sociaux et politiques énormes d'un accroissement rapide du taux de chômage. Dans cette perspective il apparaissait également très difficile d'obtenir un gel des salaires réels ou une modification des règles d'indexation sans proposer parallèlement une politique de revenu équitable et crédible aux yeux de l'opinion publique et des

représentants syndicaux. Par conséquent, les intervenants ont surtout prôné des interventions monétaires de soutien des taux de change afin d'éviter les mécanismes d'amplification des dévaluations et contrecarrer le déclenchement trop rapide de la spirale d'évaluation-inflation. Cette politique apparaissait d'autant plus appropriée que les économies généralement représentatives « des deux cercles du vice et de la vertu » ne jouissent pas de structures économiques semblables et réagissent différemment à des perturbations internationales hors de leur contrôle. Dans leur grande majorité les conférenciers ont finalement souhaité que le régime de taux de change flexibles soit soumis aux interventions des banques centrales qui agiraient dans ce domaine en « princes éclairés » des besoins à long terme de l'économie.

Bernard DECALUWÉ

*Département d'économie
Université Laval*

MOUTON Claude et CHALMIN, Philippe (sous la direction de), *Matières premières et échanges internationaux*, Paris, Éditions Economica, 1980, 339 p.

Les textes réunis dans l'ouvrage portent sur les échanges internationaux de matières premières ainsi que sur les structures de marché qui s'y rattachent. On y suit la filière normale : de la transformation des produits sur place, à la demande internationale. Au long de cette filière sont étudiées les conséquences au niveau de la consommation locale, l'intégration des marchés, leurs relations avec les États, les possibilités de substitution, de même que les impacts du système monétaire international. Pour y arriver, les auteurs ont cru bon d'agencer des études portant sur le mécanisme même des échanges, c.à.d. la spéculation et les marchés à terme, le marché du frêt, les marchés financiers, la politique des États au plan régional, et la constitution de cartels.

L'ouvrage constitue un excellent aperçu des organisations des politiques que l'on retrouve au coeur du dialogue Nord/Sud. De ce point de vue il n'y a sans doute aucun reproche à lui faire, bien au contraire. Toutefois, il

semble y être proposée, en guise de synthèse des différentes études, la recherche d'une théorie. C'est à ce sujet que nous formulons ici certaines réserves.

Partant de la constatation que les prix des matières premières suivent un cycle long de Kondratieff, Chalmin tire les conclusions suivantes sur les marchés: ceux du cacao, du sucre et du cuivre sont instables; ceux de l'étain et du thé sont par contre stables. De plus, l'influence des marchés à terme ne paraît pas être une source importante d'instabilité; au contraire du marché du fret et du fonctionnement du système monétaire international qui, eux, sont des facteurs de perturbation.

Nous pensons qu'une théorie consiste en bien plus que de telles généralités, car, enfin, il aurait fallu qu'on nous circoncrive de façon plus précise le contenu du terme « stabilité », laquelle ne peut se résumer, en ce qui concerne le sujet traité, à des fluctuations plus ou moins fortes des prix. Si l'on définit la structure de marché comme le réseau des réactions entre compétiteurs face à une demande, celle-ci est stable dans la mesure où l'intensité et le sens de ces réactions restent dans un certain « corridor ». On est alors amené à définir une stabilité structurelle dans une synchronie et dans une diachronie, c.à.d. une « algèbre » temporelle des formes de marché. Nos propres recherches nous mènent à penser que les marchés internationaux sont instables, et que loin d'être un défaut, une telle instabilité révèle au contraire l'énorme potentiel des oligopoles internationaux à s'adapter en vue de régler, dans le système actuel de marchés, les problèmes inhérents aux fluctuations des prix et des recettes d'exportation. Si nous voulons une théorie des oligopoles dans les échanges internationaux, il s'agirait au départ de définir ces oligopoles comme des formes intrinsèquement instables, et par là même les rendre passibles d'une généalogie. Les structures de marché que les auteurs reprennent finalement de la théorie microéconomique ne seraient dans une telle optique que des moments d'une évolution dont la théorie consisterait à en dégager la logique interne.

Il est en effet tout aussi important de dire pourquoi il est difficile pour les producteurs d'un produit de se cartéliser, que de montrer la

difficulté croissante d'atteindre un tel objectif. Dans le cas du café, du cacao, ou du sucre, les tentatives d'accords bilatéraux se sont avérées être un échec, et cette situation empire. Il y a dégradation des formes de marché qui ont vu le jour au lendemain de la seconde guerre; une conjoncture généralisée qui attend impérativement d'être érigée en théorie.

À résumer les problèmes d'instabilité à leurs effets de surface mène à des conclusions souvent hasardeuses. On semble ainsi opposer les succès de la cartélisation des producteurs de pétrole à l'échec certain d'une cartélisation dans le marché du cuivre, ou celui du sucre. L'argument majeur se limite généralement à la présence plus ou moins marquante de substitués et au contrôle des parts de marché. L'argument se base en réalité sur un critère de prix ou de profit que l'on traduit en termes de stabilité (certains préciseront, par exemple, le niveau exact de prix qui serait nécessaire pour maintenir tout juste l'OPEP à son état actuel de cohésion). Il est difficile d'adhérer à de telles démonstrations. Par ailleurs, si nous considérons un autre cas, celui des phosphates, plusieurs facteurs ne relevant pas de la microéconomie conditionnent les possibilités de cartélisation. Pour ce produit, les États-Unis, le Maroc et l'Union soviétique contrôlent environ 75% de la production mondiale. Toutefois, aux États-Unis la production est contrôlée par le secteur privé, en URSS l'exportation est limitée aux pays de l'Est, et au Maroc, la production (dont 90% sont exportés) est contrôlée par les entreprises d'État. Une telle disparité de comportement est loin de favoriser la cartélisation des producteurs de phosphates.

Il nous apparaît enfin que l'absence d'études sur le marché pétrolier ou celui de la bauxite constitue une faille dans un ouvrage qui prétend dégager des voies pour une théorie des échanges internationaux de matières premières. À notre connaissance, le pétrole et la bauxite restent les seuls produits dont on peut dire que les producteurs forment des cartels au sens propre du terme.

Philippe ROUZIER et
Jamal SAGHIR

*Groupe de recherche en économie de l'énergie
Université Laval*